

L'Actuel, le Magazine de l'Economie et du Partenariat International

4 min read • [original](#)

L'ACTUEL : Il y a juste une année, le site gazier de Tiguentourine a connu une sanglante attaque terroriste avec toutes les conséquences connues. Cette attaque terroriste a mis à nu, pour certains, la vulnérabilité de la sécurité de nos sites pétroliers et gaziers. Alors, nos différents sites sont-ils réellement et suffisamment sécurisés ?

M. Halfaoui : Il me semble que le niveau de sécurité de nos sites pétroliers et gaziers, tant au Sud qu'au Nord, ne fait que s'améliorer pour résister à une attaque terroriste d'un niveau égal à celui de Tiguentourine. SONATRACH et le restant des entreprises ont mis en oeuvre de nouvelles exigences pour relever le niveau de sécurité des sites ; et la presse estime que les institutions militaires ont renforcé par des moyens organisationnels et matériels l'ensemble des alentours des sites d'exploration et de production au Sud.

L'armée algérienne est riche de l'expérience d'hommes qui sont confrontés à des terroristes parmi les plus violents et les plus fanatiques au monde. Tout ce qui pouvait être mis en oeuvre dans l'urgence a été fait, et la réflexion continue pour amplifier la maîtrise des risques extrêmes, majeurs.

La sécurisation des sites industriels névralgiques est une démarche continue, vivante, toujours perfectible qui fait appel à un panel de compétences transversales, à la veille stratégique, à la prospective scientifique et à des outils de plus en plus sophistiqués. Donc, la vigilance est permanente.

Le fait que les sites pétroliers et gaziers du Sud du pays n'ont pas connu un incident terroriste dans le passé a-t-il trompé ou a mis en veilleuse nos systèmes de sécurité ?

Le scénario majorant considéré s'est trouvé en-deçà de la réalité. C'est-à-dire qu'un scénario terroriste de cette ampleur n'a pas été considéré comme plausible. Nous avons l'exemple de la centrale électrique de Fukushima construite pour résister à un tsunami avec des vagues de 8 mètres. Or, les vagues avaient plus de 12 mètres de hauteur et les réacteurs furent noyés avec les dégâts que nous connaissons. Les constructions antisismiques répondent à l'échelle de Richter. Si un séisme frappe une région donnée d'une intensité bien plus importante que la moyenne relevée dans ces lieux, il y aura des dégâts matériels et pertes de vies humaines. Donc ce n'est pas le «système de sécurité» qui est défaillant, mais le «niveau de sécurité» qui fut insuffisant. C'est pour cela que ce sont «les niveaux de sécurité» qui ont été relevés.

Depuis l'attaque de Tiguentourine, beaucoup a été dit au sujet de la qualification des agents assurant la sécurité des lieux. Sont-ils réellement formés pour ce genre d'incidents ?

La prise d'otages d'In Amenas est inédite dans l'histoire du terrorisme, mais également dans celle de l'industrie pétrolière. D'autre part, la sûreté interne de nos sites ne pouvait bénéficier que d'agents de sécurité formés aux armes légères. Or, cet épisode a montré qu'une nouvelle parade était de mise et qu'une barrière préventive dotée d'armements lourds était indiquée dans certaines régions au Sud. Que ce périmètre soit tenu par les institutions militaires ou délégué importe peu, l'essentiel est que les exigences en matière de sûreté soient mises en oeuvre.

Notre préférence en Algérie va pour restreindre cette compétence aux institutions militaires. Lors de l'attaque du 16 janvier 2013, le bicéphalisme entre responsables de la sûreté interne (Sonatrach et partenaires) et sécurité externe environnante (Institution militaire), s'est trouvé dépassé par l'ampleur de la gravité. Pour ce qui est de la formation, tant que le ministère de l'Enseignement et de la Formation n'a pas autorisé et inscrit le «programme de formation en sécurité industrielle» dans son catalogue, aucune formation ne peut être enseignée d'une façon légale dans ces thématiques.

Malheureusement, au sein de notre Cabinet nous souffrons de cette aberration ; et nous attendons depuis des mois un agrément pour qu'enfin nous puissions apporter notre contribution à la formation dans les domaines de sécurité et sûreté industrielles.

Est-ce que les normes HSE sont respectées ?

La réponse est «oui», car l'industrie des hydrocarbures est très exigeante en matière de sûreté et sécurité. Certaines compagnies pétrolières ont même exercé une sorte de chantage sur l'Etat algérien pour pouvoir revenir travailler sur le site.

Les exigences formulées par nos partenaires étrangers sont-elles objectives et justifiées ?

Je vous citerai deux exemples, en Arabie saoudite et au Nigeria : L'Arabie saoudite a été victime d'attaque terroristes en mars 1988. Un attentat à l'explosif avait visé la raffinerie de Joubail, dans la province orientale, provoquant d'importants dégâts, puis en 2006 une attaque terroriste sur un complexe industriel de la compagnie Saudi Aramco est intervenue. Il me semble que ce sont au total 35.000 hommes qui assurent la sécurité des infrastructures vitales, dont la Garde nationale qui a pour mission principale la défense des infrastructures pétrolières mais aussi la protection du vaste réseau d'oléoducs saoudiens (qui dépasse les 5.000 kilomètres de long).

Au Nigeria, la compagnie Shell opère en onshore (sur terre). Ce sont 2.300 gardes privés, qui représentent 20% du total de ses employés qui sont mobilisés pour la sécurité des sites de production et bases vie, en sus des 1.400 agents de la police nigérienne. Dans l'industrie des hydrocarbures, ces exigences sont coutumières.

Néanmoins, il appartient à la partie algérienne en charge du dossier de Tiguentourine de juger ce qu'elle peut accepter dans l'immédiat. Il me semble que la presse avait fait état de la réalisation d'une piste d'atterrissage d'aéronefs, et la télévision avait fait part du recrutement massif de jeunes de la région d'In Amenas pour les former et les incorporer dans les institutions de sécurité localement. Les exemples des autres pays producteurs de pétrole et de gaz nous renseignent que les sociétés de gardiennage et les compagnies militaires privées ne constituent certainement pas les seules alternatives de sécurité, lorsqu'on analyse de plus près le fonctionnement des sites évoluant dans des contextes fragilisés.

La défense du territoire, de la population, des infrastructures vitales et des frontières ne peut s'envisager que comme une stratégie multiple, l'objectif sous-jacent étant d'acquérir les moyens technologiques puis humains, afin de protéger le territoire national de manière autonome. Force est d'admettre que les activités des compagnies pétrolières ont un impact non négligeable sur la

situation économique dans notre pays, compte tenu que les exportations de gaz à partir de Tiguentourine représentent 20% du total du gaz exporté. En conclusion, beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire.

Original URL:

<http://www.actuel-dz.com/articles/art03.html>